



Déclaration SE UNSA

CAPD du 8 septembre 2011

Monsieur l'Inspecteur,

En cette rentrée 2011, ce n'est pas dans l'euphorie et l'enthousiasme que les enseignants et les personnels d'éducation reprennent le chemin de leurs écoles. Cette dernière année scolaire du quinquennat s'annonce en effet particulièrement éprouvante. Elle le sera aussi pour leurs élèves qui vivent, année après année, une dégradation mesurable de leurs conditions de scolarisation.

La déclinaison dans notre département des économies imposées par la politique éducative actuelle conduit à des classes surchargées, des difficultés dans le remplacement, la disparition quasi complète de la formation continue, (entre parenthèses, quid du Conseil départemental de formation ?) des impossibilités à gérer la prise en charge des élèves en difficulté, une prise en compte des 2 ans qui tend à disparaître...je ne saurai être exhaustive.

Aux décisions liées à la carte scolaire, s'ajoute, en cette rentrée, la rupture de l'engagement ministériel sur l'assistance administrative, mise en œuvre en 2006 en application du protocole d'accord sur la direction d'école.

Cette assistance administrative plébiscitée sur le terrain, a apporté une aide précieuse au fonctionnement de l'école primaire. Alors qu'elle nécessite désormais une traduction en emplois stables, elle est mise brutalement en extinction, renvoyant une majorité de salariés EVS au chômage.

Alors que le ministre s'était engagé en février pour le maintien de ces emplois, suite à une précédente déclaration présidentielle, une instruction aux recteurs datée du 4 juillet est venue sonner le glas des emplois-aidés dédiés à l'aide administrative des directeurs d'école, ainsi qu'au retrait inadmissible de la moitié des EVS dédiés à l'accompagnement des élèves handicapés et scolarisés.

Non content de suspendre la durée et le renouvellement des contrats aux variations de la politique de l'emploi aidé, de la rigueur budgétaire, le ministre Luc Chatel a scellé leur sort brutalement début juillet en envoyant, en catimini, aux recteurs et inspecteurs d'académie les consignes suivantes :

- non recrutement et non renouvellement des contrats EVS « aide administrative » pour cette rentrée.
- remplacer progressivement les EVS-AVS par des contrats d'assistant d'éducation

Comme vous le savez, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, cette situation a ouvert un conflit entre le ministère et les directeurs d'école.

Eux-mêmes n'ont pas été informés du retrait des emplois sur lesquels ils comptaient pour la rentrée, pas plus que les familles elles-mêmes. C'est un mépris qui est fait de la notification reconnue par la MDPH des besoins des enfants. C'est un mépris des enfants eux-mêmes, un mépris des personnels et un mépris de la loi...

Cette décision, qui s'ajoute à la purge budgétaire subie depuis quatre ans, met à genoux les écoles maternelles et élémentaires. C'est pourquoi, en cette rentrée, le SE-Unsa a décidé d'appeler les directrices et directeurs d'école à une action de blocage administratif pour s'opposer à la suppression de l'aide administrative dans les écoles et au renvoi brutal au chômage des personnes qui ont rempli leurs missions via des emplois aidés.

Alors que la nécessité de l'aide administrative est reconnue par le ministère depuis 2006, que le ministre s'était engagé en février pour le maintien de ces emplois, alors que nos écoles subissent déjà les effets des suppressions massives de postes d'enseignants, c'est un nouveau mauvais coup qui leur est porté.

La précarité de l'aide administrative ne peut durer plus longtemps. Pour le SE-Unsa, il devient urgent d'apporter une réponse pérenne aux besoins réels des écoles avec des emplois qualifiés et reconnus.

Le ministère n'a aucun respect pour les salariés qui se sont investis au service du fonctionnement de l'école, et des élèves.

Le SE-Unsa a immédiatement réagi auprès du cabinet du ministre. Lors de plusieurs audiences, y compris auprès du ministère de l'emploi, nous avons exigé un traitement humain et respectueux des salariés actuellement sur des contrats aidés pour qu'ils ne soient pas renvoyés directement sur pôle emploi.

Une fois de plus, de toute évidence, c'est bien le budget qui fait défaut. L'UNSA Éducation souhaite une autre logique pour le prochain budget et une transformation démocratique du système éducatif afin d'assurer la réussite de tous les élèves.

C'est pourquoi l'UNSA Éducation appelle à une journée de grève le 27 septembre dans un cadre interfédéral national.

JEUDI 8 septembre 2011

Sylvie DESCOMBES pour le **SE-UNSA 71**

